ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômeurs

Question écrite n° 78245

Texte de la question

Mme Martine Faure attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le projet « l'emploi conçu comme un droit- territoire zéro chômeur de longue durée », développé par l'association ATD Quart-monde. Ce projet vise à mettre en avant les talents et savoir-faire des chômeurs de longue durée sur un territoire, en faisant le constat que les emplois manquent, ce qui n'est pas le cas du travail. Il existe une multitude de besoins non satisfaits et de travaux qui peuvent être utiles pour tous, mais qui ne sont malheureusement pas réalisés, notamment parce qu'ils ne sont pas suffisamment lucratifs. Une dynamique a été lancée, autour de territoires-pilotes, et un groupe de travail a été mis en place à l'Assemblée nationale. La perspective du dispositif est de pouvoir proposer aux chômeurs de longue durée un emploi à durée indéterminée au SMIC, adapté selon les compétences. La différence de coût entre les indemnisations d'un chômeur de longue durée, et un salarié au SMIC, est comblée par l'activité réalisée. Cette activité n'a pas vocation à concurrencer le secteur marchand mis en place, mais à venir le compléter. ATD Quart-monde qualifie cette économie complémentaire d'économie du « prendre soin » : de la personne comme de l'écosystème. Cela offre à la fois des perspectives pour les individus et des services supplémentaires pour les populations de ces territoires. Pour cela, une loi d'expérimentation doit être votée, définissant le cadre du projet. Elle lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend accompagner ces expériences et connaître le calendrier éventuel de présentation d'une loi d'expérimentation.

Texte de la réponse

Aux côtés des politiques publiques voisinent des projets novateurs et originaux, capables de contribuer à lutter contre le chômage de longue durée. Ils peinent souvent à entrer dans les politiques publiques très normatives et nécessitent donc une attention toute particulière à laquelle le gouvernement se veut attentif. A l'occasion de la présentation du plan de mobilisation contre le chômage de longue durée annoncé le 9 février 2015, il a été décidé d'ouvrir un espace pour des actions innovantes, telle que celle d'ATD Quart Monde. Ainsi, le ministère du travail va mettre en place un accélérateur de l'innovation sociale. Cet accélérateur qui sera piloté par un opérateur spécialisé aura une double fonction : - L'expertise : capitaliser les expériences menées contre le chômage de longue durée, en tirer des enseignements, évaluer ce qui marche et ce qui ne marche pas, repérer les idées innovantes. - L'expérimentation : parallèlement, il s'agira de donner une réalité à des projets innovants, sortant des sentiers battus mais faisant sens. Il aura pour finalité d'aider les initiatives innovantes et efficaces contre le chômage de longue durée à se pérenniser et à s'étendre. Le ministre a indiqué tout particulièrement que l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » avait vocation à bénéficier des opportunités créées par cet accélérateur de l'innovation sociale, afin d'être accompagnée dans l'évaluation et dans l'expérimentation. Le dispositif est en cours de mise en place. Il devrait être en mesure de démarrer l'évaluation et l'accompagnement du projet « Zéro chômeur de longue durée » dans les semaines à venir.

Données clés

Auteur : Mme Martine Faure

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE78245

Circonscription : Gironde (12e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 78245
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 avril 2015, page 2974
Réponse publiée au JO le : 26 mai 2015, page 3992